

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT  
-----

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 25 JAN 2024

N° 24-00082 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de dix (10) élèves Techniciens Supérieurs en Génie Civil, session 2023, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est :

**Admis**

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
5°	OUEDRAOGO ABDOULAYE	001017-092-03	B18464569	31/12/97

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

**Défaillant**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
5°	SAWADOGO NOBILA	004175-092-03	B16161914	31/12/94

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Ecole Nationale des Travaux Publics (ENTP), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



  
**Hamidou SAWADOGO**  
Officier de l'Ordre de l'Étalon